

cace et de plus énergique que la jachère, et dans beaucoup de cas, il n'en est pas de plus économique.

Que l'on juge d'après cela des résultats que l'on a dû obtenir dans une multitude d'exploitations rurales, où, sans considération de la nature du sol, on a voulu d'emblée supprimer la jachère sur des terrains infestés de plantes nuisibles depuis un temps immémorial. Avant peu d'années, la diminution graduelle des récoltes et l'impossibilité de pousser plus loin une expérience aussi mal calculée, ont fait justice de ce funeste système. Je pense qu'on doit conseiller à toute personne qui débute dans le projet d'amélioration d'un domaine rural de forcer la jachère dans les premières années, plutôt que de la restreindre ; c'est-à-dire, d'y soumettre même hors de leur tour, les terres qui, par leur état de malpropreté excessive en indiquent le besoin. Dans tout les cas

les jachères devront être très-soignées

tant pour le nombre des labours que pour leur bonne exécution, et c'est certainement là un des points par lesquels il sera bon de commencer à s'éloigner des pratiques vicieuses du pays, en s'écartant des habitudes de négligence que l'on apporte ordinairement à l'exécution des travaux de la jachère, dans les cantons où l'art de la culture est peu avancé.

Dans tous les pays de culture triennale où l'on a introduit le trèfle, on a trouvé commode de le semer dans la seconde céréale, afin qu'il occupe le sol pendant l'année de jachère : c'est ainsi que l'idée de la suppression des jachères se trouve liée, dans l'esprit de beaucoup de personnes, à celle de l'introduction de la culture du trèfle. L'adoption de ce système ne remonte encore, en France, qu'à une époque peu éloignée, et déjà tous les cultivateurs en sentent vivement les inconvénients, quoique les plus éclairés d'entre eux puissent seuls les comprendre. Dans les cantons où la culture des prairies artificielles a pris le plus d'extension, et où les jachères ont été par conséquent le plus restreintes, on entend les cultivateurs se plaindre de toutes parts que leurs récoltes de froment diminuent graduellement ; tant en quantité qu'en qualité ; et nous touchons certainement à l'époque où l'on sentira, dans ces cantons, la nécessité de recourir à une combinaison plus judicieuse de la culture des prairies artificielles avec la pratique de la jachère, partout où la nature du sol rend convenable l'emploi de cette dernière. Dans les premières années d'une entreprise agricole où l'on ne veut pas encore s'écarter du système général de culture suivi dans le pays, on se verra forcé quelquefois de placer ainsi le trèfle dans des pièces de

jachère, à moins qu'on ne se décide à faire le sacrifice de la céréale de printemps, en semant le trèfle dans le froment ou le seigle qui suit la jachère ce qui présente bien certainement la combinaison la plus favorable à la réussite du trèfle. Mais si l'on ne veut pas sacrifier cette récolte, et que l'on mette le trèfle à la place de la jachère, on ne doit jamais recourir à ce moyen que comme culture transitoire, sur de petits espaces, et dans les parties les plus propres de la sole. Presque toujours une jachère énergique sera nécessaire pour rétablir dans un état de propreté suffisant le terrain que l'on aura traité ainsi ; et cette méthode ne peut comporter que très-peu d'extension dans la culture du trèfle, si l'on ne veut pas reculer à une époque fort éloignée le nettoyage complet des terres.

Lorsqu'un propriétaire s'est assuré, par les moyens que je viens d'indiquer, l'accroissement de la masse de ses fumiers par l'augmentation du fourrage et du bétail ; s'il s'est aussi livré, pendant quelques années, à des expériences en petit sur le succès qu'il peut attendre, dans les diverses natures de terre qui composent son domaine, de quelques autres récoltes dont la culture peut lui offrir des avantages dans la localité, comme les plantes oléagineuses les plus communes, les racines destinées à la nourriture du bétail, etc., il sera alors en mesure de se créer un

assolement,

c'est-à-dire, de combiner l'ordre dans lequel il doit placer alternativement les récoltes des céréales ou autres destinées à la vente, et celles dont il a besoin pour nourrir le nombre de têtes de bétail nécessaire pour lui fournir la quantité de fumier que réclame un tel système de culture. C'est une chose fort grave que le choix d'un assolement, car de toutes les combinaisons qui se présentent dans les opérations d'exploitation rurale, c'est certainement celle qui exercera par la suite le plus d'influence sur les succès que l'on y obtiendra. Un bon assolement doit présenter plusieurs conditions souvent difficiles à réunir : 1o. il ne doit comprendre que des plantes qui se plaisent dans le sol auquel il est destiné, car s'il est possible d'obtenir d'une plante des récoltes passables, dans un terrain qui ne lui convient pas, il est bien certain qu'il n'y a jamais de profit à forcer la nature ; et les cultivateurs ne peuvent trop s'attacher à étudier les goûts de leurs terres et à s'y conformer ; 2o. les plantes doivent y être placées dans un ordre de succession tel, que chacune d'elles ne revienne pas sur le terrain plus souvent qu'il ne convient à sa nature ; qu'elles se servent mutuellement de préparation, ou du moins qu'elles se

nuisent réciproquement le moins possible ; et que l'on ait, avant chaque semaille ou plantation, un espace de temps suffisant pour donner les cultures nécessaires, selon la saison et la nature du sol ; 3o. il faut que l'assolement suffise à la production du fumier qu'il doit consommer, en accroissant constamment la fertilité du terrain au lieu de l'épuiser ; il faut donc qu'il produise dans de certaines proportions les fourrages et les pailles qui sont la matière première du fumier ; 4o. l'assolement doit enfin être calculé de manière à entretenir la propreté du sol, par une combinaison judicieuse de la jachère ou des récoltes sarclées qui la remplacent jusqu'à un certain point, avec les récoltes qui tendent à favoriser la multiplication des plantes nuisibles.

Discernement dans le choix d'un assolement.

C'est par la combinaison de ces diverses conditions que l'on obtiendra, dans un terrain donné, à l'aide d'un assolement qui lui convient, le produit net le plus élevé possible ; mais on conçoit facilement qu'on ne doit espérer d'arriver à trouver cette combinaison, qu'au moyen de connaissances pratiques assez étendues, et d'observations faites sur le terrain même, pendant un espace de temps plus ou moins long. Lorsqu'un homme doué de quelque esprit d'observation aura cultivé un domaine pendant quelques années, lorsqu'il sera fixé aussi sur le genre de spéculation qu'il doit adopter relativement à son bétail, s'il s'est attaché à observer et à étudier toutes les circonstances qui peuvent l'éclairer sur ces divers points, son assolement se créera presque de lui-même, car il en a tous les éléments sous la main, et il ne s'agit plus que de les réunir et de les coordonner : mais toutes les fois que l'on crée un assolement *a priori* pour une exploitation dont on ne connaît pas parfaitement toutes les circonstances, ou lorsqu'on adopte de confiance un de ces assolements que les livres nous présentent comme des mors à tous chevaux, on doit s'attendre, ou à s'engager dans une fausse route où l'on s'embourbera, ou à être forcé à changer promptement de chemin.

Un praticien expérimenté trouvera ordinairement quelque moyen de sortir d'embarras, parce qu'il reconnaîtra promptement le terrain sur lequel il marche, et l'art lui fournira des ressources pour prendre une autre direction, sans éprouver trop de perte : mais pour un agriculteur débutant, quelques années consommées dans des efforts infructueux pour trouver des bénéfices dans un assolement vicieux par ses bases, suffiront souvent pour consommer sa ruine, ou du moins pour le dégoûter à jamais de toute amélioration agricole. Je pense donc